



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N°244 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 15 AOÛT 2020

Ce rapport de SOS-Torture couvre la période du 08 au 15 août 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (08) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent trois (03) enfants morts à coup de grenade lancée dans un salon de coiffure à Gahahe et deux personnes (02) calcinées dans un incendie d'origine criminelle à Kiremba en province de Muyinga.

Le rapport fait également état de 10 personnes grièvement blessées dans différentes localités du pays, de deux (02) personnes arrêtées arbitrairement ainsi que de deux personnes (02) enlevées et portées disparues.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Samedi 08 août 2020 vers 1 heure du matin, sur la colline Canamo, commune Kiremba, province Muyinga, des malfaiteurs non identifiés ont mis le feu sur la maison de Macumi Côme (68 ans) à l'intérieur de laquelle se trouvaient celui-ci, son fils prénommé Zabulon et une chèvre qui sont tous morts calcinés. Signalons que Macumi Côme qui avait quitté sa colline natale Nkanka en commune Tangara, province Ngozi depuis 7 ans serait accusé de sorcellerie par son entourage.

SOS-Torture Burundi note que quatre personnes du voisinage ont été interpellés par la police pour n'avoir pas porté secours aux victimes.

- Dans la nuit de mardi 11 août 2020 vers 19 h 30 min, dans le quartier de Kiyovu au chef-lieu de la commune Kayokwe en province Mwaro, un groupe de voleurs armés d'un fusil de type kalashnikov a tendu une embuscade à Jean Berchmans Nshimirimana (28 ans) et sa femme Godelieve Baragahorana (28 ans) avec son bébé sur son dos. Selon l'administrateur de la commune Kayokwe, Honoré Hatungimana, ces malfaiteurs ont pu voler un montant de trois millions de francs burundais (3,000,000 BIF) à Jean Berchmans Nshimirimana qui est gérant d'un dépôt de la Brarudi dans cette localité. Il a ajouté qu'un des voleurs du nom de Jean Claude Havyarimana connu comme un motard a été tiré par mégarde par son coéquipier lorsque la personne attaquée tentait de se défendre et qu'il est mort sur-le-champ.

Sos-Torture Burundi note que la police de Kayokwe a arrêté le lendemain trois voleurs qui ont été conduits au cachot de police à Kayokwe pour enquête et qu'elle recherche activement le quatrième voleur qui est toujours en cavale.

- Mercredi 12 août 2020, un cadavre d'un garçon âgé d'une quinzaine d'années et dont l'identité n'a pas été reconnue, a été retrouvé dans la rivière Ndurumu séparant les communes de Buhiga et de Bugenyuzi de la province Karusi. L'administrateur communal de Buhiga pense que l'enfant serait mort de noyade. Le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Karusi en attendant son inhumation.
- Au matin de ce jeudi 13 août 2020 vers 8 h 30 min, dans le quartier de Gahahe, zone Kinama de la commune Ntahangwa dans la mairie de Bujumbura, une grenade a explosé dans un salon de coiffure rempli d'enfants qui regardaient la télévision, emportant sur-le-champ la vie d'un enfant tandis que deux autres sont décédés en cours de route au moment de leur évacuation vers l'hôpital et occasionnant également 8 enfants blessés grièvement. Selon les habitants de la localité, la grenade avait pour cible le propriétaire du salon de coiffure qui avait eu des disputes avec un certain Désiré, chef des Imbonerakure à Gahahe, soupçonné d'en être l'auteur de crime abominable.

Sos-Torture Burundi note que la police a déjà arrêté trois suspects, y compris ce chef des Imbonerakure, dans le cadre d'une enquête qu'elle a ouverte.

- Au matin de ce jeudi 13 août 2020, un cadavre d'un homme connu sous le nom de Melchior Butoyi, originaire de la commune Musigati en province Bubanza, a été découvert dans un bistrot appelé 'Kugisupusupu' situé au chef-lieu de la province Cibitoke en commune Rugombo. Des témoins indiquent que la victime était un veilleur de nuit au même cabaret et qu'il serait mort étranglé par des gens qui ne sont pas encore identifiés.

SOS-Torture Burundi note que la police de Rugombo a arrêté quatre suspects pour des raisons d'enquête.

2. Atteintes du droit à la liberté et à la sécurité physique

- Dans la nuit du 10 août 2020, un commerçant du nom de Joseph Ndikumana originaire de la colline Rurengera en commune Mutaho de la province Gitega a été grièvement blessé au niveau de la tête par un certain Joël Nyabenda, originaire de la commune Giharo en province de Rutana. Selon des témoins sur place, le crime a été commis dans un hôtel appelé « Aika Touristic Hotel » par

l'agresseur qui avait promis de fournir des arachides d'une valeur de cinq millions de francs burundais (5,000,000 BIF) à la victime et c'est ainsi que les deux hommes se sont partagés une même chambre d'hôtel. En pleine nuit, confient-ils, Joël a administré des coups de marteau au commerçant afin de pouvoir lui voler ses cinq millions. C'est ainsi que ce dernier a crié au secours, ce qui a alerté le personnel et les autres clients de cet hôtel qui se sont accourus pour lui porter secours.

SOS-Torture Burundi note que la police de Rutana a arrêté ce malfaiteur qui s'était fait enregistrer sous une fausse identité et l'a conduit au cachot pour enquête.

- Dans l'après-midi de mardi 11 août 2020 sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, le responsable du Service national de renseignement (SNR) à Mabayi et des jeunes Imbonerakure ont arbitrairement arrêté deux membres du Conseil national pour la liberté (CNL) Jean Paul Safari, responsable communal du CNL en commune Bukinanyana, et Alfred Nyandwi accusés d'avoir détruit le monument du Conseil national pour la défense de la Démocratie - Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD) alors que, selon des témoins sur place, ce monument venait de passer plus d'une année étant détruit. Les militants du CNL dans cette localité affirment que cette arrestation arbitraire n'a d'autre visée que le retrait par le CNDD-FDD des membres du parti CNL de la course pour les élections collinaires, étant donné qu'Alfred Nyandwi est candidat collinaire sur la colline Muhungu.

SOS-Torture Burundi note que les victimes sont détenues au cachot de la brigade Mabayi.

- Dans la nuit de mardi à mercredi 11 août 2020 sur la colline Bujondi en commune Kayogoro de la province Makamba, un groupe d'Imbonerakure composé de Jean Gahungu, Thomas Niyongabo, Nathan et Evariste Nibasumba tous de la colline Bujondi, ont frappé violemment Fulgence Bukuru après une altercation qu'il venait d'avoir avec son épouse. Des témoins sur place précisent que la victime, qui est pour le moment dans un état critique, a essayé de porter plainte contre les auteurs des coups et blessures auprès du chef de colline mais en vain.

3. Enlèvements suivis de disparitions forcées

- En date du 13 août 2020 dans la commune de Buterere en mairie de Bujumbura, Issa Ngendakumana, un membre du CNL qui est trésorier communal de la ligue des jeunes du parti a été enlevé avec une autre personne qui n'a pas été



identifiée au niveau de l'endroit appelé « Mobile ». Des personnes qui n'ont pas été identifiées les ont embarqués à bord d'une voiture noire sans plaque d'immatriculation.

SOS-Torture Burundi note un cas de disparition forcée pour des mobiles politiques.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS